SUPPLEMENT A LA NOTE D'INFORMATION

du 20 décembre 2019

LE PRÉSENT DOCUMENT A ÉTÉ ÉTABLI PAR MEDISPRING SCRL. Il doit être lu en complément à la Note d'Information du 20 décembre 2019

IL NE S'AGIT PAS D'UN PROSPECTUS ET N'A DONC PAS ÉTÉ VÉRIFIÉ OU APPROUVÉ PAR L'AUTORITÉ
DES SERVICES ET MARCHÉS FINANCIERS.

Ce supplément est correct à la date du 5 septembre 2020

AVERTISSEMENT : L'INVESTISSEUR COURT LE RISQUE DE PERDRE TOUT OU PARTIE DE SON INVESTISSEMENT ET/OU DE NE PAS OBTENIR LE RENDEMENT ATTENDU.

LES INSTRUMENTS DE PLACEMENT NE SONT PAS COTES : L'INVESTISSEUR RISQUE D'EPROUVER DE GRANDES DIFFICULTES A VENDRE SA POSITION A UN TIERS AU CAS OU IL LE SOUHAITERAIT.

INFORMATION MISE A JOUR

Partie II: Informations concernant l'émetteur

A. Identité de l'émetteur

1.1 Siège social et pays d'origine Siège d'exploitation

Rue de Stierlinsart 41 à 5070 Fosses la Ville, Belgique Place de l'Université 16/4 à 1348 Louvain-la-Neuve

5.1 Identité des membres de l'organe légal d'administration de l'émetteur.

Membres du Conseil d'Administration au 5/9/2020

MARIEVOET Olivier Président HAUFROID Vincent Secrétaire

MASSCHELEYN Pierre Administrateur VOLLEMAERE Paul Administrateur RAEVENS Nicolas Administrateur SAUVAGE Didier Administrateur ROUCOUX François Administrateur

MARCHAND Pierre-Michel Administrateur

BRAGA Silviu Administrateur (décision du 5/9/2020)

FOCAL CONSULTING SRL, représentée par Mr David Frenay,

délégué à la gestion journalière de Medispring,

Administrateur (décision du 5/9/2020)

5.2 Identité des membres du comité Le comité de direction a été dissous de direction.

5.3 Identité des délégués à la gestion journalière (CEO) : David Frenay - via la société Focal Consulting (décision du Conseil d'Administration du 18/2/2020).

6. Montant global de la rémunération des administrateurs et/ou délégué(s) à la gestion journalière pour le dernier exercice comptable.

6.1. Conseil d'Administration

En application des statuts, les mandats des administrateurs et des associés chargés du contrôle sont gratuits. Toutefois en ce qui concerne les administrateurs chargés d'une délégation comportant des prestations spéciales ou permanentes, il peut leur être attribué des rémunérations qui ne peut consister en une participation au bénéfice de la société.

Au cours de l'exercice 2019, deux administrateurs ont été chargés d'une mission d'assistance à la gestion opérationnelle ; dans un souci de transparence, il est précisé que la société d'un administrateur a été chargée d'une mission de conseil en matière de développement de produit. Les honoraires suivants ont été comptabilisés sur la base d'une rémunération horaire de 80€ :

Honoraires SPRL Soc Med. Dr Marivoet: 12.280€
 Honoraires Dr de Thier: 12.880€
 Honoraires Dr Braga (SPRL): 15.040€

6.2 Délégué à la gestion journalière

La rémunération de la SPRL AYESORI, représentée par son gérant Mr Sebastien Deletaille, s'élève pour l'exercice 2019 à 220.000€.

La rémunération de Mr T. Klein, désigné à la gestion journalière par décision du CA du 26 novembre 2019 pour une mission intérimaire, s'élève pour l'exercice 2019 à 11.922€

- B. Informations financières concernant l'émetteur
- 1. Comptes annuels des deux derniers exercices

Les comptes annuels relatifs au premier exercice comptable de Medispring (1/6/2018 – 31/12/2019) ont été approuvés par l'AGO du 5 septembre 2020. Ils sont joints en annexe à la présente note.

3.1 Capitaux propres

Le 31 décembre 2019, le capital souscrit s'élève à 1.354.500€. Compte tenu du résultat de l'exercice 2019, les capitaux propres s'élèvent à 1.628.619€

3.3 Date prévue du break-even ; cette date dépend du plan financier de la société. Celui-ci est une projection qui dépend de nombreux facteurs dont la réalisation est incertaine.

Le plan financier de Medispring prévoit un break-even en 2022 : le résultat opérationnel devrait alors couvrir les investissements structurels en développement.

4. Changement significatif de la situation financière ou commerciale survenu depuis la fin du dernier exercice auquel ont trait les comptes annuels annexés à la présente note.

La société organise en 2020 le financement des développements prévus jusque 2022, année où le résultat opérationnel devrait permettre de couvrir les coûts de développement annuels. Dans ce cadre, l'endettement de la société à l'égard des tiers (institutions bancaires / partenaires financiers) fait l'objet de négociations et il devrait être en augmentation sensible à fin 2020. Il est prévu que la structuration du financement soit finalisée pour la fin septembre 2020.

Un rapprochement avec les éditeurs du logiciel Topaz est également intervenu mi-2020 (reprise par Medispring des actifs d'Assoss Care asbl et de Topaz Care SRL).